

Environnement juridique d'un projet culturel



Niveau d'étude
Bac +4



Composante
UFR Langage,
lettres et arts
du spectacle,
information et
communication

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Forme d'enseignement :** Travaux dirigés
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

Protection juridique des œuvres de l'esprit (partie 1)

- Droit de la Propriété Intellectuelle

Objectifs

Objectifs

Qu'est-ce qu'une œuvre de l'esprit selon le code de la propriété intellectuelle ?

Qui est titulaire des droits sur cette œuvre ?

Quels sont ces droits ?

Comment les exploiter ? Les protéger ?

Heures d'enseignement

Environnement juridique d'un projet culturel - TD

TD

12h

Contrôle des connaissances

Les connaissances et compétences acquises dans ce cours seront évaluées au terme de la 2^e partie, au semestre 2,

Période : Semestre 7

Compétences visées

- Appréhender la problématique de la protection des œuvres de l'esprit.
- Identifier les comportements à risque juridique.
- Protéger juridiquement son « portefeuille créatif »

Infos pratiques

Lieu(x) ville

> Grenoble

Campus

> Grenoble - Domaine universitaire